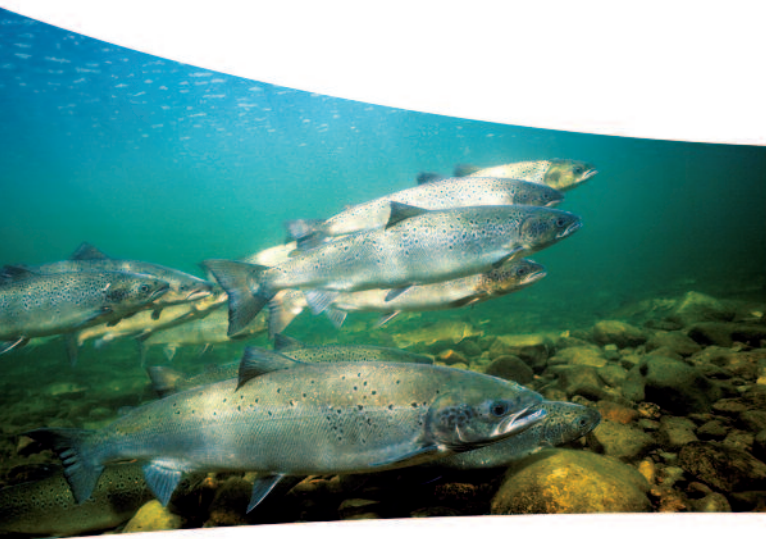




→ Adoptons la vallée de la Sélune



Effacement des barrages de Vezins et la Roche-qui-Boit :
Une porte s'ouvre enfin pour la renaissance de la vallée.



→ LA VALLÉE DE LA SÉLUNE : UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE !

La Sélune, comme ses voisines la Sée et le Couesnon, se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel, classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. C'est un lieu d'importance faunistique majeur notamment par sa diversité d'oiseaux migrateurs. La Sélune, le Couesnon et la Sée sont des cours d'eau à poissons migrateurs dont le très emblématique et protégé Saumon atlantique.



→ UN FLEUVE ARTIFICIALISÉ. DES EAUX POLLUÉES

Contrairement à la Sée, la Sélune voit seulement sa partie basse accessible aux poissons migrateurs compte tenu de deux ouvrages infranchissables : les barrages hydroélectriques de **Veziens** et la **Roche-qui-Boit**, construits dans la première moitié du 20^e siècle et exploités par EDF. Comme tous les barrages, ils fonctionnent comme des pièges à sédiments. Ceux-ci ont favorisé l'accumulation de substances dangereuses comme certains métaux, principalement dans le secteur de l'Yrande, affluent rive droite de la Sélune. Il en est de même des polluants potentiels que sont les nitrates et les phosphates qui, lors du réchauffement de l'eau dans les retenues, favorisent le développement de cyanobactéries. La mort et la décomposition de ces bactéries se traduit par un fort enrichissement en matière organique. Des toxines peuvent alors être libérées dans l'eau et cette diffusion conduit parfois à l'interdiction des activités aquatiques (baignade, loisirs nautiques...) en raison des risques sanitaires.

Le drainage des zones humides, le retournement des prairies, la suppression des haies et talus ont bouleversé le bocage normand traditionnel. Cette évolution récente des pratiques agricoles a conduit à d'autres perturbations hydroécologiques : augmentation des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols, réduction des surfaces des zones humides... Or ces zones humides rendent des services gratuits à notre société : soutien des étiages, amortissement des crues et surtout amélioration de la qualité des eaux, notamment par leur capacité à réduire les teneurs en nitrates. La Baie du Mont-Saint-Michel étant, par ailleurs, une des toutes premières zones conchylicoles françaises, elle a besoin d'une ressource en eau douce de qualité qui nécessite une bonne gestion du transfert des sédiments et des intrants agricoles.



Dégradation de la qualité de l'eau à Veziens et la Roche-qui-Boit

Barrage de La Roche-qui-Boit



Barrage de Veziins



→ EFFACER LES BARRAGES : VERS UNE RECONQUÊTE ENVIRONNEMENTALE DE LA VALLÉE

La vallée de la Sélune était encore il n'y a pas si longtemps un écrin de nature sauvage où le fleuve rejoignait sans obstacle la baie du Mont-Saint-Michel et la mer. Pour retrouver ce lien, redonner vie à la Sélune, l'Etat a annoncé le 13 novembre 2009 que les deux barrages de Veziins et la Roche-qui-Boit seront supprimés. Cette décision a été prise en connaissance de l'ensemble des enjeux : un fort potentiel environnemental à développer dans la vallée, ainsi qu'une production hydro-électrique relativement limitée vis-à-vis de la production nationale.

→ UN DÉMANTÈLEMENT EXEMPLAIRE

L'administration et les services de l'Etat se sont engagés pour une déconstruction des ouvrages dans les règles de l'art. Les techniques d'arasement de barrages ont été expérimentées sur d'autres rivières en France et à l'étranger. Celles-ci seront mises en œuvre pour assurer le succès de ces opérations. Sur le **Léguer**, dans les **Côtes d'Armor**, le démantèlement du barrage de **Kernansquillec** a permis le retour du saumon, et une partie de l'ouvrage a été conservée pour garder la mémoire du site. Sur le bassin de la **Loire**, le barrage de **Maisons-Rouges**, au confluent de la Vienne et de la Creuse, a été effacé en 1998. Les résultats, autant du point de vue biologique que sédimentaire, sont stupéfiants : accroissement spectaculaire en moins de 10 ans des effectifs d'aloses et de lamproies marines, qui sont passés de quasiment zéro à respectivement **plus de 10 000 et 90 000 individus**. Le rétablissement du transit sédimentaire a permis de restaurer le lit de la rivière sur plusieurs kilomètres à l'aval, à raison de 2 km/an.



Barrage de Kernansquillec avant démantèlement



Site de Kernansquillec après



Barrage de Maisons-Rouges avant démantèlement



Site de Maisons-Rouges après



→ CRÉER ENSEMBLE DE NOUVELLES ACTIVITÉS DURABLES

Avec la disparition des plans d'eau stagnante et la restauration de l'ancien lit de la Sélune, la rivière pourra de nouveau serpenter au milieu d'une vallée elle-même restaurée. Cette ouverture de la vallée en fera une entrée naturelle vers la baie du Mont-Saint-Michel et il sera possible de mieux la valoriser à travers des activités économiques plus respectueuses de l'environnement.

→ UNE AGRICULTURE DURABLE

En relation avec les instances agricoles locales, un programme axé sur le développement d'une agriculture durable à la fois **respectueuse des milieux et rémunératrice pour les acteurs** pourra être mis en œuvre.



Bocage et polyculture prairies - terres labourables



Iris des marais



Vanneau huppé



Triton marbré



Randonnée pédagogique



Moutons de prés salés sur l'herbu de Céaux

→ DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES NOUVELLES

De nouvelles activités touristiques et de loisirs s'appuyant, entre autres, sur des structures déjà existantes, seront possibles. Loin de menacer l'activité économique actuelle de la vallée, l'effacement des deux barrages est une **opportunité extraordinaire pour développer l'écotourisme**. Le nouvel attrait touristique de la vallée de la Sélune, en faisant de celle-ci, avec la Sée, un laboratoire grandeur nature d'un tourisme durable, offrira un **grand potentiel pour l'expansion de l'économie rurale**. En effet, de nombreuses espèces animales bénéficieront de la suppression des barrages, ce qui peut inciter de nombreux amoureux de la nature à visiter ces vallées. Des opportunités s'ouvriront pour la **création de services et d'activités spécialisés dans l'observation de la nature et des sports nature** : sentiers de petite randonnée pédestre et de randonnée équestre, descentes de la rivière en canoë-kayak jusqu'à la baie, connexions VTT entre la Sée et la Sélune... Des relais thématiques décentralisés sont envisageables dans les offices du tourisme et différentes structures d'accueil coordonnées de ces deux vallées et de celle du **Couesnon** autour de leur faune et leur flore, sur les relations entre l'homme et la nature, sur le saumon..., avec la mise en place d'un circuit touristique des **trois fleuves côtiers**.

→ RETROUVER LA RIVIÈRE À SAUMONS D'ANTAN

La Sélune pourrait retrouver sa capacité salmonicole et confirmer ainsi avec la Sée, leur statut de premières rivières de France pour la pêche au saumon, dès lors que la ressource sera reconstituée.

→ UN DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE LA RIVIÈRE ET DE LA PÊCHE

La saison touristique traditionnelle est particulièrement courte en France. La restauration de la Sélune, en permettant une augmentation du patrimoine piscicole, peut permettre d'augmenter l'attrait de la rivière sur des périodes nouvelles. Le fait que les saumons remontent la Sélune d'avril à octobre et qu'un nombre croissant de poissons arrivent en septembre et octobre pourrait être utilisé afin de **prolonger avantageusement la saison touristique**, à la fois avant et après les périodes de séjour habituelles. **L'observation du saumon** pendant la saison de reproduction intéressera les établissements scolaires et universitaires, en Normandie et au-delà. Il en est de même des autres espèces migratrices. Par exemple, le mois de mai est intéressant pour observer les grandes **Lamproies marines** en train de frayer.

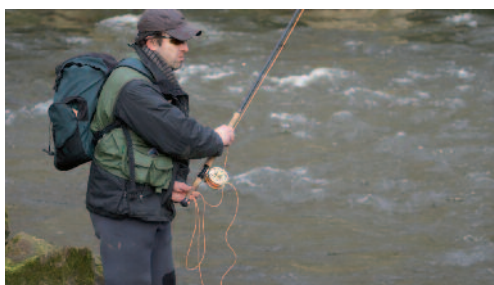
L'opportunité de pêcher avec remise à l'eau des poissons devra être offerte à l'ensemble du public, par l'organisation de parcours de pêche, pour les pêcheurs mais aussi pour les écoles, les centres de loisirs et les touristes de passage. Une **Fête des migrateurs avec le retour du printemps**, une école de pêche à la mouche peuvent être envisagées...



→ Jean-Claude Lefeuvre. Professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle, Président du Comité permanent du Conseil National de Protection de la Nature et du Conseil scientifique du Conservatoire du Littoral

« Lors de la dernière grande opération de poldérisation qui allait modifier la structure de la baie et mettre « au péril de la terre » le Mont-Saint-Michel, Edouard Le Héricher* inquiet de voir les premiers travaux d'endiguement se dérouler dans l'indifférence générale, a été le premier à attirer l'attention sur le fait que sans la baie, le Mont-Saint-Michel et toutes les petites villes environnantes perdraient leur aura. Nous payons très cher actuellement le fait de ne pas avoir su prendre en compte ses avertissements, pas plus que ceux de Victor Hugo, luttant quelques années plus tard contre la construction de la digue-route et déclarant : « il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île, il faut conserver cette double œuvre de la nature et de l'art. » L'UNESCO a bien compris ce message en inscrivant le Mont et sa baie sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, dans le contexte de grands travaux conçus à partir des années 1970 pour redonner son caractère maritime aux abords du Mont. Si la baie et le Mont forment une entité indissociable, n'oublions pas les autres messages de Le Héricher : « Supprimer la baie c'est enlever aux villes de ses bords leur caractère, leur histoire, leur écusson ; c'est effacer sur l'écusson d'Avranches les saumons d'argent. » En faisant allusion aux saumons, Le Héricher ouvrait l'une des autres portes qui conduisent à la compréhension de ce territoire d'exception : sans ses rivières en bon état, permettant la libre circulation de tous les poissons migrateurs qui leur donnent leur lettre de noblesse, la baie ne peut plus se comprendre et perd de son intérêt particulier. Araser les deux barrages de la Sélune constitue le parallèle des travaux en cours au voisinage du Mont : dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'effacer les erreurs du passé. »

* figure illustre de la société d'archéologie d'Avranches au 19^e siècle.



Pêcheur de saumon à la mouche



Remise à l'eau d'un saumon atlantique



Lamproies marines à Ducey



→ L'AVENIR DE LA VALLÉE DE LA SÉLUNE EST ENTRE NOS MAINS

La vallée de la Sélune fait partie de notre patrimoine naturel et culturel. Son avenir appartient à l'ensemble de ses habitants et à ceux qui s'intéressent à l'indispensable restauration des fleuves. Avec l'effacement des barrages de Vezins et la Roche-qui-Boit, nous avons tous une **formidable opportunité** à saisir pour **revitaliser écologiquement et socialement** la vallée de la Sélune et y créer une diversification économique durable.

On nous a prêté un magnifique petit coin de France pour y vivre, s'y détendre, y être heureux. Habitants, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, naturalistes, professionnels du tourisme ou simples amoureux de passage dans cette vallée, nous en sommes collectivement responsables. Nous avons la possibilité de la **rendre à nouveau sauvage** et d'en faire une porte naturelle vers la baie du Mont-Saint-Michel et de la baie vers les bassins versants trop ignorés par les visiteurs du Mont. Nous aurons la fierté de la faire découvrir à nos concitoyens, à nos enfants et touristes étrangers. **Prenons-en soin et ne laissons pas passer cette chance !**

→ ADOPTONS LA VALLÉE DE LA SÉLUNE !

Chacun d'entre nous peut contribuer à valoriser la vallée selon les principes du **développement durable** en "adoptant" celle-ci, et recevoir un "certificat d'adoption". Les fonds recueillis, gérés par le Fonds HUMUS pour la biodiversité, seront exclusivement consacrés aux activités et à la production de matériel d'information sur les initiatives de développement durable de la vallée.



Méandre de la Sélune à Céaux



Saules têtards



Forêt de protection "Bois d'Ardennes" et lit majeur de la Sélune à Ducey

→ TÉMOIGNAGES



→ Isabelle Autissier. Navigatrice, Présidente du WWF-France et de l'ECOLE de la Mer

« Il n'y a pas d'hommes en bonne santé sans rivières en bon état. Réparer et restaurer le bon état écologique de nos cours d'eau est une responsabilité urgente. Sur la Sélune, nous savons ce qu'il faut faire. N'attendons plus pour effacer les barrages devenus peu utiles, redonner aux espèces sauvages leurs milieux, et aux habitants un cours d'eau vivant et productif. »



→ Jacqueline Rabic. Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce, Vice-Présidente de l'Association pour le Repeuplement de l'Anguille en France

« La baie du Mont-Saint-Michel constitue une extraordinaire nourricerie pour de nombreuses espèces de poissons. Cet écosystème marin, si productif et si fragile à la fois, tient à l'existence d'un subtil équilibre physico-chimique que l'arrivée d'eau douce, de la Sélune notamment, rend possible. Pour assurer ses fonctions essentielles, cet écosystème doit recevoir et conserver des eaux de qualité. Et c'est aussi dans cet objectif et dans ces conditions que la continuité écologique doit être rétablie sur ce bassin versant, grâce à l'effacement des barrages de Veziens et de la Roche-qui-Boit et au traitement des sédiments qu'ils contiennent. »



→ Olivier Roellinger. Chef des Maisons de Bricourt à Cancale et Vice-président de l'association Relais & Châteaux

« La préservation de la Sélune est un dossier que j'observe attentivement depuis mon rocher cancalais. Je suis très attaché à ce patrimoine extraordinaire qu'est cette baie du Mont-Saint-Michel. C'est un écosystème unique dont je connais l'extrême fragilité. C'est une nurserie à poissons, coquillages et crustacés qui n'a pas d'égal dans le monde et l'on sait que le danger vient malheureusement plus des terres que de la mer. Le maraîchage y est d'une richesse inimitable. Je soutiens totalement la démarche du collectif des Amis de la Sélune, tant dans sa dimension environnementale que dans sa dimension humaine. J'ai en effet à cœur que les personnes qui habitent la vallée et ceux qui la découvrent, profitent de la magie de ce lieu, de cet équilibre si fragile mais indispensable entre terre et mer. »



→ Orri Vigfússon. Fondateur et Président du North Atlantic Salmon Fund

« Autrefois le saumon de l'Atlantique se trouvait en abondance de la péninsule ibérique jusqu'à l'Océan Arctique et de l'Amérique du Nord jusqu'à l'extrême Nord de la Russie. Le Rhin et ses affluents étaient les rivières les plus riches en saumon de tout l'Atlantique Nord. Cependant, durant le 20^e siècle, le si vaste empire du saumon, autrefois reconnu comme le Roi des Poissons, commença à se réduire. L'installation de barrages sur les rivières, la surpêche, la pollution et la dégradation des habitats firent payer un lourd tribut à la nature. A la fin du 20^e siècle, l'Islande et la presqu'île de Kola étaient les seuls endroits où les réserves de saumons sauvages étaient restées relativement vigoureuses. Le démantèlement de deux barrages près de la prestigieuse baie du Mont-Saint-Michel enverra un message important aux nations européennes, les encourageant à réimplanter le saumon sauvage sur leur territoires. »



→ Alain Passard. Chef étoilé du restaurant L'Arpège à Paris, créateur d'une cuisine légumière provenant de produits biologiques cultivés notamment devant la baie du Mont-Saint-Michel à Genêts

« Avec le temps et l'expérience, je me suis aperçu que la main de l'homme allait trop loin. Le plus beau livre de cuisine a été écrit par la nature. C'est elle qui, au quotidien, nous offre cette magie des saisons et nous permet de cuisiner au plus juste. Dans la casserole, je pense tomate, courgette, aubergine trois mois par an... Cette rigueur nous invite au gommage du geste et à la précision de la main. Il en est de même pour la nature : c'est elle qui a dessiné les cours d'eau, planté les arbres, créé les talus, les haies... Tous ces éléments forts permettent une vie animale et un écosystème. Je soutiens totalement le collectif des Amis de la Sélune. C'est un espace que j'affectionne particulièrement pour sa beauté, sa richesse et ses gisements de coquillages, crustacés et poissons auxquels nous devons laisser la liberté d'un voyage naturel. »

→ QUI SONT "LES AMIS DE LA SÉLUNE" ?

Le collectif "Les Amis de la Sélune" regroupe des habitants de la vallée, pêcheurs ou non, d'autres citoyens de divers horizons, tous amoureux de la vallée et conquis par sa beauté, connaisseurs de longue date ou visiteurs de passage qui ont eu le coup de cœur.

→ ILS ONT DÉJÀ ADOPTÉ LA VALLÉE DE LA SÉLUNE

ANPER TOS, Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche, Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique, Club des Saumoniers, Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce, Eau et Rivières de Bretagne, European River Network, Federation of Irish Salmon and Sea Trout Anglers, Fondation GoodPlanet, Fondation pour la Nature et l'Homme, HUMUS - fonds pour la biodiversité, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Manche Nature, Mayenne Nature Environnement, North Atlantic Salmon Fund, SOS Loire Vivante, WWF-France.

Rédaction : Didier Moreau. Comité de relecture : Jean-Claude Lefevre, Claude Dumont, Marc-Adrien Marcellier, Martin Arnould, Cyrille Deshayes, Jean Allardi, Cécile Lochar.
Crédit photos : André Mauxion, Stéphanie Tachaires, Didier Moreau, Gilbert Cochet, AAPPMA de Lannion, Marc-Adrien Marcellier, François Grebot, Aurélien Audevard, Roger Louvet, Gilbert Van Rickevorsel, WWF.



Saumon atlantique



Goéland argenté



Avec le soutien de :



OUI, J'ADOpte LA VALLÉE DE LA SÉLUNE !

→ FORMULAIRE D'ADOPTION

Nom / Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

eMail _____



Adoptant individuel : contribution libre à partir de 10 €. Entreprise, association : contribution libre à partir de 30 €.

Merci de votre soutien et bienvenue !

66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant des versements, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire. Un reçu fiscal attestant de votre don sur l'année en cours vous sera envoyé en mars de l'année suivante pour être joint à votre déclaration de revenu.

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de Fonds HUMUS en spécifiant sur papier libre que les fonds sont destinés à l'opération "Adoptons la Vallée de la Sélune", et le faire parvenir à :

Les Amis de la Sélune - c/o Humus, fonds pour la biodiversité,
86 rue de Lille - 75007 Paris

Accueil téléphonique : 01 40 62 63 63



→ NOUS COMPTONS SUR VOUS.
MERCI